

écho PARC

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DU 

Volume 26, numéro 1, 31 mars 2025 - PAGE 1

MARCHÉ DU PORC

Semaine 13 (du 24/03/25 au 30/03/25)

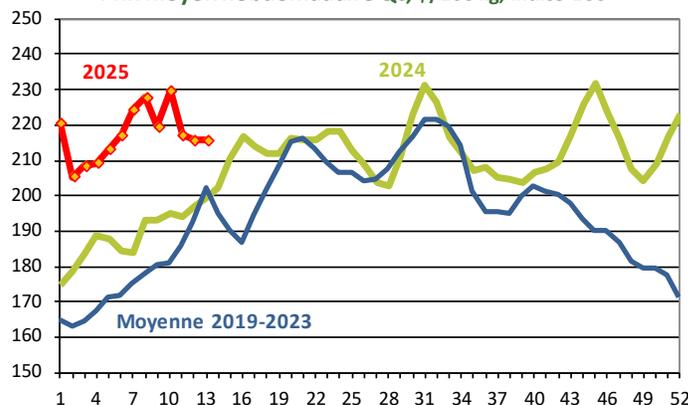
Québec		semaine	cumulé
Porcs vendus* et abattus**	têtes	17 342*	199 210**
Prix moyen	\$/100 kg	215,71 \$	216,81 \$
Prix de pool	\$/100 kg	213,63 \$	215,02 \$
Indice moyen¹		113,91	112,33
Poids carcasse moyen¹	kg	115,87	116,89
Revenus de vente estimés	\$/100 kg	243,35 \$	241,53 \$
	\$/porc	281,96 \$	282,33 \$
Total porcs² vendus* et abattus*	têtes	131 848*	1 620 446**
États-Unis		semaine	cumulé
Prix de référence des porcs	\$ US/100 lb	88,95 \$	86,07 \$
Porcs abattus	têtes	2 480 000	31 442 306
Poids carcasse moyen	lb	216,95	217,69
Valeur marché de gros	\$ US/100 lb	96,66 \$	94,99 \$
Taux de change	\$ CA/\$ US	1,4315 \$	1,4354 \$

Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ
¹ de la semaine précédente
² incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques.
 Avertissement: L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

Semaine 12 (du 17/03/25 au 23/03/25)

Ontario		semaine	cumulé
Revenus de vente			
Moyen (milieu 70 %)	\$/100 kg à l'indice	263,21 \$	258,52 \$
15 % les plus bas		238,66 \$	227,78 \$
15 % les plus élevés		280,86 \$	284,12 \$
Poids carcasse moyen	kg	108,16	109,16
Total porcs vendus	Têtes	124 754	1 401 547

Prix moyen hebdomadaire Qc, \$/100 kg, indice 100



LE MARCHÉ AU QUÉBEC

Le prix moyen des porcs est demeuré stable la semaine dernière par rapport à la précédente, s'établissant à 215,71 \$/100 kg. Ce niveau a été supérieur à celui de 2024 et à la moyenne de la période 2019-2023, avec des écarts respectifs de 8 % et 7 %.

Cette stabilité s'explique par une valeur composée de la carcasse américaine inchangée, combinée à une légère appréciation du dollar canadien face au billet vert.

Du côté des abattages, plus de 131 800 porcs ont été dirigés vers les usines, soit une hausse de 2% par rapport à la même semaine en 2024.

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

Sur le marché des porcs, le prix au comptant n'a pas bougé la semaine dernière par rapport à la semaine antérieure, se fixant à 88,95 \$ US/100 lb en moyenne. Comparé à 2024 et à la moyenne de la période 2019-2023 au même moment, il est demeuré supérieur par des marges de 6 % et de 9 %. Toutefois, après un début d'année marqué par des prix

Une voix collective

FORTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
5 et 6 juin 2025



Les Éleveurs
de porcs du Québec

MARCHÉ DU PORC

nettement plus élevés que les années passées, l'écart se resserre en raison de la stagnation observée ces cinq dernières semaines, une période où les prix connaissent habituellement une hausse.

Sur le marché de gros, la valeur estimée de la carcasse est également restée stable à 96,66 \$ US/100 lb. Le recul de la valeur du flanc (-2,8 \$ US) a été compensé, entre autres, par la valorisation du soc (+3,4 \$ US).

Les abattages ont atteint 2,48 millions de têtes, dépassant le niveau enregistré en 2024 à la même période (+2 %). Cependant, sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2025 (semaines 1 à 13), le nombre de porcs commercialisés aux États-Unis est en recul significatif de 4% par rapport à 2024.

NOTE DE LA SEMAINE

Le 27 mars, le USDA a fait paraître sa mise à jour trimestrielle du rapport *Hogs & Pigs*, révélant des résultats inférieurs aux prévisions moyennes des analystes pour toutes les catégories des porcs.

Au 1^{er} mars, le cheptel américain s'est chiffré à environ 74,51 millions de porcs, un niveau plutôt stable par rapport au 1^{er} mars 2024 (-0,2 %), en contraste marqué avec les attentes des analystes (+1,2 %). Le cheptel reproducteur s'est quant à lui établi à quelque 5,98 millions de têtes (-0,6 %).

Du côté des porcs à l'engrais, toutes les catégories ont montré de faibles baisses par rapport à la même date en 2024, à l'exception de celle de 180 lb et plus (+0,5 %). À noter que les analystes avaient particulièrement surestimé les inventaires

Marchés à terme - porcs

	Fermeture		Fermeture		Variation
	\$ US/100 lb		\$/100 kg indice 100		\$/100 kg
	28-mars	21-mars	28-mars	21-mars	sem.préc.
AVRIL 25	86,70	86,13	226,18	224,68	1,50 \$
MAI 25	88,48	89,65	230,81	233,88	-3,07 \$
JUIN 25	95,78	97,48	249,86	254,29	-4,43 \$
JUILLET 25	96,60	98,73	252,01	257,55	-5,54 \$
AOÛT 25	95,88	97,93	250,12	255,47	-5,35 \$
OCT 25	81,63	83,73	212,94	218,42	-5,48 \$
DÉC 25	75,50	77,03	196,96	200,94	-3,98 \$
FÉV 26	78,98	80,45	206,03	209,88	-3,85 \$
AVRIL 26	82,83	83,98	216,07	219,07	-3,00 \$
MAI 26	86,70	87,85	226,18	229,18	-3,00 \$

Source : CME Group

Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base.

Taux de change : 1,4354

Indice moyen : 112,203

des porcs les plus légers, soit ceux de moins de 50 lb et de 50 à 119 lb.

De décembre à février, l'enquête a révélé une production de porcelets en léger recul par rapport à 2024 (-0,2 %), ce qui signifierait des abattages moindres entre juin et août. Chez nos voisins du sud, le syndrome reproducteur et respiratoire porcin a fait parler de lui cet hiver, pouvant freiner l'offre estivale.

Cependant, la hausse du poids des porcs pourrait venir brouiller les cartes. Selon Steiner, la production de viande de porc au printemps et à l'été pourrait tout de même être légèrement supérieure à celle de l'an dernier. Toutefois, les augmentations prévues par le USDA aux 2^e et 3^e trimestres de 2025, de 2,4 % et 3,5 % respectivement, devront être revues à la baisse.

Enfin, pour le trimestre de mars à mai 2025, les intentions de mises bas sont en léger recul de 0,2 % par rapport à la même période en 2024. En supposant une augmentation de la taille de portée de l'ordre de 1,2 %, Steiner estime que le nombre de porcelets produits progresserait de l'ordre de 1 %, entraînant une croissance des abattages similaire à celle de l'automne 2025.

Rédaction : Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)

Inventaire de porcs au 1^{er} mars aux États-Unis

	2024	2025	Var. 25/24	
	('000 têtes)		Réelle	Estimations analystes
Total des porcs	74 691	74 512	-0,2 %	+1,2 %
Cheptel reproducteur	6 016	5 980	-0,6 %	+0,2 %
Porcs à l'engrais				
Moins de 50 lb	21 369	21 301	-0,3 %	+1,7 %
de 50 à 119 lb	19 113	19 032	-0,4 %	+1,8 %
de 120 à 179 lb	15 754	15 700	-0,3 %	+0,6 %
180 lb et plus	12 440	12 499	+0,5 %	+0,6 %

Sources : Quarterly Hogs and Pigs (USDA), 27 mars et Daily Livestock Report, 25 mars 2025

MARCHÉ DES GRAINS

USA : PLUS DE MAÏS ET MOINS DE SOJA EN 2025

Le 31 mars, deux rapports ont été publiés par le USDA, soit *Prospective Plantings* et *Grain Stocks* concernant les inventaires du 1^{er} mars. Le premier a porté sur les intentions d'ensemencement aux États-Unis. Il a été réalisé à partir d'un sondage incluant un échantillonnage d'environ 73 700 entreprises à travers les États-Unis.

En ce qui a trait au maïs, les données ne recelaient pas de surprise : les producteurs américains planifient de semer près de 38,6 millions ha en 2025, soit une superficie supérieure à 2024, de l'ordre de 5 %. Ce chiffre a à peine dépassé les prévisions moyennes des analystes (+1%). Si elle se réalise, elle se situerait au 4^e rang des superficies les plus élevées jamais projetées, non loin du record de 2012, à 39,4 millions ha.

Du côté du soja, le rapport a été encore plus ennuyeux que celui du maïs. À 33,8 millions ha, l'estimation de la superficie d'ensemencement de soja en 2025 a été semblable à l'anticipation des analystes. Par rapport à 2024, elle accuserait une baisse de 4 %.

Les gains de superficie du maïs aux dépens de la fève s'expliquent par un ratio plutôt faible du prix du soja sur celui du maïs.

Quant au rapport sur les stocks de grains, au 1^{er} mars, les inventaires de maïs s'élevaient à 207,02 millions de tonnes. Il s'agit d'une baisse de 2 % par rapport au 1^{er} mars 2024 et un niveau semblable aux estimations des analystes. L'utilisation pour le trimestre de décembre 2024 à février 2025 s'est élevée à 99,57 millions de tonnes, en hausse de 3 % par rapport à la même période en 2024.

Intentions d'ensemencements aux USA pour 2025 (millions ha)

	Prévisions	Prévisions analystes		Superficies 2024	Variation 2025/2024
	USDA 2025	Moyenne	Intervalle		
Maïs	38,6	38,1	36,6 - 39,1	36,7	+5 %
Soja	33,8	33,9	33,4 - 34,6	35,2	-4 %
Blé	18,4	18,8	18,4 - 19	18,6	-2 %

Sources : *Prospective Plantings* (USDA) et *DTN AgDayta*, 31 mars 2025

Marchés à terme - prix de fermeture

Contrats	Maïs (\$ US/boisseau)		Tourteau de soja (\$ US/2 000 lb)	
	2025-03-28	2025-03-21	2025-03-28	2025-03-21
mai-25	4,53 ¼	4,64 ¼	293,5	300,3
juil-25	4,60	4,71 ½	300,9	307,2
sept-25	4,35 ¼	4,44 ¾	304,9	309,8
déc-25	4,42 ½	4,51	309,9	313,7
mars-26	4,55 ¾	4,63 ½	312,6	315,8
mai-26	4,63 ½	4,71	314,2	317,2
juil-26	4,67 ¼	4,75	316,5	319,5
sept-26	4,47 ¾	4,55 ¾	314,7	317,5

Source : CME Group

Pour ce qui est des inventaires de soja, ils se sont affichés à 51,98 millions de tonnes, soit un niveau supérieur de 4 % comparativement à 2024. L'utilisation de décembre 2024 à février 2025 s'est établie à quelque 32,39 millions de tonnes, 3 % de plus qu'à l'année précédente à la même période.

La Bourse de Chicago a peu réagi aux intentions d'ensemencements puisque les superficies ont correspondu aux attentes du marché. Les contrats à terme du maïs se sont appréciés, tandis que ceux du soja ont baissé.

Sources : *DTN AgDayta*, *Producteurs de grains du Québec* et *USDA*, 31 mars 2025

CHRONIQUE DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

Au Québec, voici les prix du maïs n° 2 observés à la suite d'une analyse des données du Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) et de l'enquête menée le **28 mars dernier**.

Pour **livraison immédiate**, le prix local se situe à 2,35 \$ + mai 2025, soit 271 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est de 3,33 \$ + mai, soit 310 \$/tonne.

Pour **livraison à la récolte**, le prix local se chiffre à 1,65 \$ + décembre, soit 239 \$/tonne. La valeur de référence à l'importation est établie à 2,03 \$ + décembre, soit 254 \$/tonne.

NOUVELLES DU SECTEUR

QUÉBEC : EN CAS DE TARIFS, DUBRETON RÉDUIRAIT LE PRIX DES PORCS

Le 4 mars dernier, les éleveurs de porcs du réseau duBreton ont reçu une lettre du transformateur les avertissant d'une réduction de l'ordre 7 % du prix payé pour leurs porcs si les tarifs douaniers de 25 % annoncés par l'administration américaine entrent en vigueur le 2 avril. Actuellement, l'entreprise exporte entre 60 % et 70 % de sa production vers les États-Unis et serait donc fortement affectée par cette mesure protectionniste. L'entreprise spécialisée dans le porc biologique a invoqué une clause de force majeure prévue à la Convention de mise en marché des porcs afin de justifier sa mesure.

Mario Goulet a affirmé à *La Terre de chez nous* que « Tout a été calculé pour réduire au minimum cette baisse de prix. (...) On travaille aussi sur d'autres solutions, comme le développement de nouveaux marchés pour diminuer les pertes. »

L'entreprise de Saint-Bernard, dans Chaudière-Appalaches, s'approvisionne en porcs biologiques de trois manières : auprès de fermes indépendantes, auprès d'autres fermes intégrées et dans ses propres élevages. Selon leur statut, ces fermes ne seront pas toutes touchées de la même manière par la réduction de prix, mentionne M. Goulet, quoique « tous en ressentiront les effets ».

Source : *La Terre de chez nous*, 21 mars 2025

CANADA : AMÉLIORATIONS AU PROGRAMME AGRI-STABILITÉ

Les incertitudes occasionnées par la guerre commerciale initiée par les États-Unis, l'entrée en vigueur le 20 mars dernier des tarifs chinois et les risques de maladies animales exercent beaucoup de pression sur l'agriculture canadienne.

Dans ce contexte, Kody Blois, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et du Développement économique rural a annoncé le 22 mars derniers des mesures visant à soutenir le secteur agricole. Ces initiatives passent par des améliorations au programme Agri-stabilité, un programme financé

conjointement par le gouvernement fédéral (60 %) et les provinces (40 %).

Les changements annoncés prévoient une augmentation du taux d'indemnisation, qui passera de 80 % à 90 %, ainsi qu'un doublement du plafond des paiements, atteignant six millions \$ pour 2025. Les provinces et territoires pourront également accorder des paiements provisoires à un taux plus élevé et offrir des avances ciblées en cas de droits de douane. De plus, en cas de peste porcine africaine, l'industrie porcine pourra faire appel à ces mesures. Dans les provinces et les territoires adoptant ces améliorations, les agriculteurs inscrits au programme Agri-stabilité pourront demander un paiement anticipé allant jusqu'à 75 % de leur indemnité estimée pour 2025. Le coût de ces mesures pour le gouvernement fédéral est estimé à 109 millions \$ pour 2025-2026.

Par ailleurs, ces nouvelles dispositions s'inscrivent dans la même logique que la bonification du Programme de paiements anticipés, annoncée le 7 mars dernier, qui avait augmenté la limite des avances sans intérêts de 100 000 \$ à 250 000 \$ dans ce programme.

Dans cette conjoncture, comme le souligne Marc Ferguson, directeur général de Sask Pork, la meilleure stratégie à adopter par les éleveurs de porcs consiste à mettre l'accent sur l'efficacité d'entreprise afin de maintenir la compétitivité du porc canadien.

Pour rappel, en 2024, les exportations canadiennes de porc vers la Chine ont totalité près de 211 800 tonnes, ayant généré des recettes de 494,9 millions \$.

Sources : *Le Bulletin des agriculteurs*, 25 mars, AAC, 22 mars, CBC et Radio-Canada, 23 mars 2025, Statistique Canada

CANADA : LE CANADA AMÈNE SON DIFFÉREND AVEC LA CHINE DEVANT L'OMC

Le 24 mars dernier, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a publié un communiqué indiquant que « Le Canada a

NOUVELLES DU SECTEUR

demandé, dans le cadre du règlement des différends à l'OMC, l'ouverture de consultations avec la Chine au sujet de mesures chinoises qui imposent des droits additionnels à l'importation de certains produits agricoles et produits de la pêche en provenance du Canada ».

En réaction aux tarifs canadiens sur les voitures électriques, la Chine a instauré, depuis le 20 mars, des droits de douane de 25 % sur certains produits du porc et de 100 % sur le canola, entre autres. La démarche entreprise par le Canada auprès de l'OMC débutera avec une demande de consultation entre les parties d'une durée maximale de 60 jours. Si aucun accord n'est trouvé à l'issue de cette période, le Canada pourra demander que l'affaire soit soumise au processus juridictionnel d'un groupe spécial.

Sources : OMC, 24 mars
et Radio-Canada, 25 mars 2025

**USA : LE MISSISSIPPI DEVIENT LE TROISIÈME ÉTAT
À INTERDIRE LA VIANDE CULTIVÉE**

La semaine dernière, le Mississippi est le troisième État à prohiber la fabrication et la commercialisation de la viande cultivée en laboratoire, suivant l'exemple de la Floride, qui a adopté une interdiction semblable en mai 2024, et de l'Alabama, qui avait rapidement emboîté le pas. La viande cultivée en laboratoire est autorisée à Singapour, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, mais plusieurs États américains ont choisi de l'interdire.

La loi HB1006 a été approuvée à l'unanimité par la Chambre des représentants et le Sénat du Mississippi. Bien que le gouverneur Tate Reeves ait refusé de la signer, elle entrera automatiquement en vigueur le 1^{er} juillet 2025, conformément au processus législatif de l'État. Cette législation prévoit des sanctions allant jusqu'à 500 \$ US d'amende et trois mois de prison pour les contrevenants.

L'interdiction de la viande cultivée s'inscrit dans un mouvement plus large aux États-Unis, où plusieurs États expriment des préoccupations sur cette technologie

émergente. L'Oklahoma, le Colorado, la Caroline du Nord et le Dakota étudient actuellement des propositions législatives similaires.

Sources : Meetingplace, 20 et 27 mars,
The Conversation, 21 févr. 2025

**USA : DES FRAIS PORTUAIRES RISQUENT
DE PERTURBER L'EXPORTATION DES VIANDES VERS L'ASIE**

L'administration Trump propose de mettre en place des taxes pouvant atteindre trois millions \$ US par escale pour les navires construits ou exploités en Chine, dans le but de stimuler l'industrie de la construction navale aux États-Unis. Si cette mesure est favorablement accueillie par les constructeurs navals et les entreprises de l'acier, elle suscite l'inquiétude de certains acteurs du secteur agricole américains. Ces derniers redoutent son impact sur le transport des denrées agricoles, notamment la viande et les produits du porc américains, vers les marchés asiatiques.

Selon Peter Friedmann, directeur général de l'Agriculture Transportation Coalition (AgTC), ces taxes pourraient amener les grands transporteurs chinois à privilégier certains ports, au détriment de certains autres. Cette situation risque de réduire le volume d'exportations de produits agricoles via les ports secondaires, contraignant ainsi les producteurs agricoles américains à acheminer leurs marchandises sur de plus longues distances par camion ou par train vers d'autres ports.

De son côté, le président de la U.S. Meat Export Federation souligne que ces perturbations logistiques pourraient affecter les exportateurs de viande réfrigérée de longue durée (*chilled*), dont le porc, à destination de marchés asiatiques stratégiques comme le Japon, la Corée du Sud ou Taïwan. Il rappelle que l'utilisation de certains ports, comme celui d'Oakland, est essentielle afin de maximiser la durée de conservation des produits et garantir leur arrivée en temps voulu, un élément clé pour maintenir la confiance des clients asiatiques.

Source : Meetingplace, 27 mars 2025

Rédaction : Phendy Jacques, agr., M. Sc.

